

### Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Puisse dix-neuf cent vingt-huit ne ménager à tous nos lecteurs, annonceurs et collaborateurs, que des émotions douces et d'agréables surprises.

Le mot d'ordre des cultivateurs en 1928 devrait être: Améliorons notre bétail et par l'emploi des meilleurs reproducteurs augmentons la production laitière de nos troupeaux.

Père, votre bénédiction, s'il vous plaît.—C'est la demande que fait au premier de l'an l'ainé de la famille à genoux aux pieds de son chef. C'est là une coutume dans nos familles canadiennes-françaises. Conservons-la bien, comme l'une des plus fécondes en bénédictions.

Quel beau spectacle lorsque, au sein d'une famille nombreuse, un vénérable aïeul, comme un prêtre dans un temple, levant les mains au ciel, implore les faveurs d'en haut pour les fils de deux ou trois générations.

Fussent nos parents pauvres et ignorants, tandis que nous sommes riches, instruits, honorés, n'oublions jamais ce que nous leur devons, ni ce qu'ils ont souffert pour nous; accomplissons envers eux le devoir de la piété filiale et, comme aux jours de notre enfance, tenons à la bénédiction paternelle.

En ajoutant aux cadeaux à vos enfants un livret de caisse d'épargne, vous aiderez à leur inculquer l'esprit d'économie si nécessaire à qui veut s'amasser un petit pécule. Dans son langage muet mais persuasif, ce petit livret leur dira: "Ce sont les sous qui forment les piastres. Ne gaspille pas ton argent en plaisirs futiles; économise, si tu veux être un jour indépendant".

Prendre des habitudes d'économie n'est pas aussi difficile qu'on le pense généralement. Il ne s'agit que de commencer, ensuite ça va tout seul.

Le livret d'épargne ajouté aux cadeaux du jour de l'an sera une leçon salutaire.

Dans certaines circonstances, l'indépendance signifie parfois toute la différence qu'il y a entre le bonheur et malheur.

Une bonne résolution à prendre au début de cette nouvelle année, c'est d'acheter le plus possible du marchand local. Tout a été dit au sujet des avantages qu'offre l'achat chez nous. Nous n'y ajouterons qu'une considération: Ne soyez point jaloux de la prospérité de votre marchand, elle peut amener des développements industriels dont vous serez les premiers à profiter. Tandis que la prospérité d'un étranger qui demeure à des centaines de lieues de chez vous ne vous rapportera jamais rien.

Petite vérole.—Une couple de cas de petite vérole ou picote se sont déclarés dans une institution de Québec. On a de suite vacciné tous les enfants et l'épidémie a été enrayerée dès ses débuts.

Il est de toute évidence que le vaccin est un préventif infailible contre la picote et qu'il n'offre aucun autre danger qu'un

malaise passager. On en a eu une preuve éclatante, lors d'une virulente épidémie dans les villes frontalières de l'Ontario, il y a trois ans. Grâce au vaccin, l'épidémie fut arrêtée aussi facilement et parfaitement qu'on arrête l'eau de couler en fermant le robinet.

L'efficacité du vaccin est aujourd'hui si bien établie que l'on s'étonne que la vaccination ne soit pas obligatoire pour tous les enfants, afin de protéger les générations contre un fléau qui a souvent décimé les peuples.

Le bon moyen.—Les catholiques de France—qui sont encore en grande majorité dans le pays de Jeanne d'Arc et de Saint-Louis—paraissent enfin comprendre que dans un pays constitutionnel le seul remède aux droits lésés, c'est le vote. Et pour que le vote soit efficace, il faut qu'il y ait groupement, action concertée et commune. Le groupement, c'est la Fédération nationale catholique qui couvre toute la France; le mot d'ordre, c'est liberté égale pour tous, ou pas de votes.

Les candidats aux prochaines élections françaises, s'ils veulent avoir le vote des catholiques, devront donc s'engager formellement à faire rappeler les lois iniques qui ostracisent les communautés religieuses.

Les revendications des catholiques de France sont trop justes, trop de sens commun, pour ne pas conquérir un jour prochain l'adhésion de tous les Français que n'aveugle point la haine injustifiée du catholicisme intégral.

Il y a donc tout lieu d'espérer que l'Eglise de France verra encore, avant longtemps, de beaux jours. Nous nous en réjouissons comme catholiques et comme descendants de Français.

### L'élevage du mouton

#### Amélioration des troupeaux—Augmentation des prix

Depuis trois ans, la Province de Québec a fourni au marché pas moins de cent mille moutons de bonne qualité. C'est là le résultat de la politique de primes, pour bétail de race pure, adoptée par le département de l'Agriculture.

Depuis six ans, pas moins de 7,500 bons béliers de race pure ont été achetés par des cultivateurs qui n'en avaient jamais utilisés auparavant, et l'on estime à pas moins d'un quart de million la plus value ainsi donnée aux moutons destinés au marché. Il se vendait \$3.50; il se vend aujourd'hui \$9.00.

Et le nombre des agneaux que l'on porte ainsi au marché augmente aussi d'une manière satisfaisante. Il était de 23,000 en 1925, de 30,000 en 1926, et cette année, bien que nous n'ayons pas de rapports complets, nous savons qu'il atteint facilement 40,000.

Voilà des résultats bien satisfaisants et qui doivent encourager le département à continuer une politique aussi bienfaisante.

M. J.-N. Albert, de la section de l'élevage, a charge du district qui s'étend de Ste-Anne-de-la-Pocatière jusqu'à Gaspé en passant par la vallée de la Matapédia. Dans ce district, on ne gardait autrefois que juste le nombre de moutons nécessaire pour fournir la laine pour les besoins domestiques.

Vint l'introduction de béliers pur sang. On en plaça 300 dans ce district, et on constate aujourd'hui augmentation considérable en nombre et en qualité.

Pas moins de 43 expositions et ventes publiques ont été tenues dans ce district et 12,000 moutons de bonne qualité vendus.

L'élevage du mouton est maintenant regardé, dans ce district où il était autrefois si négligé, comme une source importante de revenus pour le cultivateur.

### Deux Candiens décorés



Monsieur HENRI GAGNON, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous sommes tout particulièrement heureux de l'honneur mérité que le gouvernement français vient de conférer à M. Henri Gagnon, président de la compagnie de publication du "Bulletin de la Ferme", en lui faisant remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. En effet, on a toujours vu sur la brèche, au premier rang, le nouveau chevalier, chaque fois que l'occasion s'est présentée d'honorer notre ancienne mère-patrie ou les représentants qu'elle nous délègue de temps à autre.

Comme ce fut pour reconnaître la part importante prise par Monsieur

### Félicitations et regrets

(Suite de la page 965)

maintenant de jouir d'un peu plus de tranquillité, nous le comprenons, et tout le monde y applaudira. Les adversaires politiques eux-mêmes s'inclinent devant un choix qui équivaut à un acte de justice."

Et au cours d'un banquet offert aux nouveaux titulaires, l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la Province de Québec, s'exprimait comme suit, en parlant de son fidèle lieutenant, l'honorable M. Caron:

"Compagnon de lutte depuis un quart de siècle, j'ai vu les débuts de l'honorable M. Caron à l'Assemblée législative, où il se fit remarquer dès la première année. Il se dévoua constamment pour les cultivateurs de sa province, et aujourd'hui il a la réputation méritée d'être le meilleur ministre de l'agriculture du Canada. La province, les cultivateurs et le parti libéral lui doivent une forte dette. Ils ne peuvent se passer de lui, et c'est pourquoi nous lui avons demandé de continuer à diriger son ministère, tout en lui permettant de se reposer un peu. Il a bien gagné ses épaulettes. S'il a un peu courbé sous le travail, j'espère qu'il ne tardera pas à retrouver ses forces, car sa province a encore besoin de lui. Désirant donner à la classe agricole un représentant au Conseil législatif, nous avons nommé le meilleur des cultivateurs, M. Caron, qui a tant fait pour le progrès de nos cultivateurs et de l'Agriculture en cette province."

Puis l'honorable Lucien Cannon, Solliciteur-général, porte-paroles de l'honorable M. King, premier ministre du Canada, ajouta:

"M. Caron a fourni une carrière admi-

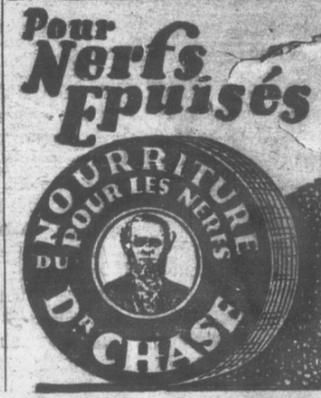
Gagnon au succès du mouvement la naguère pour venir en aide à l'Université Laval que Sa Sainteté Pie XI créait Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Rome et la France eurent se soulever de ceux qui au-delà des mers se font leurs champions en portant partout toujours bien haut leurs couleurs.

C'est à un dîner intime, auquel avaient été invités S. G. Mgr G. Gauthier, archevêque de Taron, administrateur du diocèse de Montréal; M. A.-V. Piette, recteur de l'Université de Montréal; M. le docteur et Mme de Lotbinière-Harwood, M. le Dr et Mme Pierre Masson, le Dr Damien Masson, le Dr et Mme Lesage M. Henri Cousin, consul de France, M. Georges Bougné, chancelier du consulat de France et Mme Bougné, et M. H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, que M. le baron de Vitrolles, consul général de France au Canada, a investi Monsieur Gagnon du titre de chevalier de la Légion d'Honneur.

A ce même dîner, Monsieur le Dr de Lotbinière-Harwood recevait les insignes d'officier de la Légion d'Honneur.

Nos bien humbles et bien sincères félicitations aux nouveaux décorés.



Il fut un exemple pour tout le Dominion. Esprit d'initiative et de progrès, l'honorable M. Caron a donné le meilleur de lui-même aux cultivateurs du parti libéral et à sa province. Alors, dans tout le Canada, après la guerre, un bouleversement universel se faisait et que l'on voyait surgir un tiers parti n'y eut rien de tel ici, parce que les cultivateurs avaient confiance dans celui qui était leur chef, leur ami et leur meilleur représentant."

L'honorable M. Cannon rappela sa vive impression que fit l'honorable M. Caron lors de la délégation des cultivateurs à Ottawa en 1918. Parlant au nom des cultivateurs de la Province, il protesta avec vigueur contre une législation qui nuisait aux intérêts de la classe agricole et sa voix fut celle qui obtint le plus d'attention. "L'honorable M. Caron, continua M. Cannon, a des talents qui sont indispensables à sa province; nous espérons qu'il demeurera longtemps avec nous. C'est inflexible, nous ne pourrions pas nous en passer; ils doivent à ce grand citoyen cultivateurs lui sont redevables l'œuvre qu'il a accomplie. C'est un exemple pour la province."

A ces éloquentes témoignages aussi autorisés, nous ajoutons que la faible et bien humble félicitation bien sincères pour le moment d'une santé publique et en particulier agricole, dont l'honorable M. Caron se fait gloire, quelle il est de